

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-29/2021**

Date de convocation et d'affichage : 7 mai 2021

Objet : Convention d'engagement sur la transmission des bulletins d'état civil à l'INSEE.

L'an deux mil dix-vingt-et-un et le douze mai à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – GIROT Dominique – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – SALATA Philippe.

Excusés : ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – VANDECASTEELE Corinne – BABILLON Agnès.

Absents : Néant.

Procuration : ANGE Josianne à ROBIN Christèle – JUVENON Marie-Hélène à LARUE Fabrice – VANDECASTEELE Corinne à SALATA Philippe – BABILLON Agnès à AUROUX François.

Christèle ROBIN a été élue secrétaire de séance.

- ♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ♦ Vu projet de convention ci-annexé,

Considérant que, la commune de Clérieux transmet depuis plusieurs années les bulletins d'état civil (naissances, décès, mariages, pacs, etc.) de façon dématérialisée à l'Insee, afin de permettre l'alimentation du répertoire national d'identification des personnes physiques.

Considérant que, ce choix de transmission a fait l'objet d'une convention établie au moment du passage à la dématérialisation. Cette convention a été cosignée par le Maire et par le Directeur Régional de l'Insee, en charge du suivi de la commune.

Considérant que, cette convention était en vigueur jusqu'à mi-2020 elle est désormais caduque. Que l'Insee a décidé d'actualiser et de simplifier ces documents contractuels en élaborant un modèle d'acte d'engagement, lequel devient pérenne une fois signé par le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'acte d'engagement pour l'envoi dématérialisé des différents bulletins d'état-civil vers l'INSEE.

AUTORISE le Maire à signer cette convention et tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 17 mai 2021.

**Le Maire
Fabrice LARUE**

